

# Aides au financement

en région Auvergne-Rhône-Alpes



## La CAF Nationale pour tous

Pour toute personne, même non allocataire de la CAF (sauf pour les stagiaires résidants dans l'Ain où le montant de la bourse attribuée est supérieur au montant de la bourse nationale)

**BAFA / approfondissement** = 91,47 €

**BAFA / approfondissement « Petite enfance »** = 106,71 €

Imprimé remis lors de la formation générale et à remplir à chaque étape du BAFA.

Le stagiaire a trois mois pour faire parvenir le document à la CAF de son département après la formation d'approfondissement accompagné de son RIB. L'aide lui sera versée directement.

→ [www.caf.fr/sites/default/files/caf/972/Images/BAFA%202015.pdf](http://www.caf.fr/sites/default/files/caf/972/Images/BAFA%202015.pdf)



## Le PASS Région

Les jeunes bénéficiaires du Pass qui effectueront une mission bénévole de 35h dans une association œuvrant dans des domaines comme la lutte contre la pauvreté, l'aide aux personnes malades ou handicapées, le lien entre les générations, verront leur engagement récompensé : la région pourra financer à partir de 2018 une partie de leur permis de conduire ou le passage du BAFA (ou BAFAFD) à hauteur de 200 €.

→ <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/223-permis-de-conduire-et-bafa.htm>

## Bourses du Ministère de la Jeunesse et des Sports

Les Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale peuvent accorder une aide **uniquement pour le BAFD formation générale**. Les conditions d'attribution sont fixées suivant les départements. Renseignez-vous directement auprès de la D.R.J.S.C.S. de votre lieu de résidence.



## Réductions spéciales

- **Détenteurs de la carte famille nombreuse de la SNCF**

Joindre la photocopie de la carte famille nombreuse dès votre inscription.

- **Elèves inscrits dans un établissement membre du CNEAP**

Joindre un justificatif de scolarité dès votre inscription.

- **Elèves inscrits dans un établissement de l'enseignement catholique**

Joindre un justificatif de scolarité dès votre inscription.

- **Membres d'une association adhérente de l'afocal**

Joindre un justificatif d'adhésion dès votre inscription.

*Ces réductions ne sont pas cumulables.*

**D'autres aides peuvent exister** : Mairies, Associations d'aide aux personnes en difficultés, Missions Locales, Comités d'entreprise, Pôle Emploi... *Renseignez-vous !*

## Je réside dans l'Ain

*Conseil Départemental de l'Ain*

---

Conditions d'attribution :

- Avoir moins de 30 ans,
- Faire sa formation générale dans l'Ain.

**BAFA ou BAFA / formation générale = 50 % du coût facturé au stagiaire**

Retirer le dossier auprès du service jeunesse du Conseil Départemental.

L'aide est versée directement au stagiaire après la session.

→ <https://www.ain.fr/solutions/bafa-bafd-aides-se-former/>

### *CAF de l'Ain*

---

Pour toute personne, même non allocataire de la CAF

**BAFA / formation générale = 160 €**

Imprimé envoyé par l'Afocal avec l'attestation d'inscription.

L'aide est déduite du coût de la session si l'imprimé est renvoyé à l'Afocal avant le début de la session.

**BAFA / approfondissement = 141,47 €** ou **BAFA / approfondissement « petite enfance » = 156,71 €**

L'imprimé est donné lors de la formation générale et doit être rempli à chaque étape de la formation.

L'aide est versée au stagiaire à la fin des trois étapes du BAFA.

→ <http://www.caf.fr/allocataires/caf-de-l-ain/offre-de-service/enfance-et-jeunesse/vous-souhaitez-suivre-la-formation-bafa>

### *MSA de l'Ain*

---

Participation forfaitaire, se renseigner auprès de la MSA

→ <http://www.msa01-69.fr/lfy/famille/bafa-bafd>

## Je réside dans la Loire

### *Conseil Général de la Loire*

---

Aides sans conditions de ressources

**BAFA / formation générale = 55 €**

**BAFA / approfondissement** = 70 € ou **BAFA / approfondissement « handicaps »** = 105 €

**BAFD / formation générale** = 160 €

**BAFD / perfectionnement** = 160 €

L'aide est déduite du coût de la formation.

#### *CAF de la Loire*

---

Pour les allocataires ayant un QF  $\leq 600$

**BAFA / formation générale** = 150 €

**BAFA / approfondissement** = 150 €

Pour les allocataires ayant un QF  $> 600$  ou les non allocataires

**BAFA / formation générale** = 100 €

**BAFA / approfondissement** = 100 €

Le dossier est à retirer directement auprès de la CAF. L'aide sera remboursée au stagiaire après la session.

#### *MSA de la Loire*

---

Participation forfaitaire, se renseigner auprès de sa MSA

→ <http://www.msa-ardeche-drome-loire.fr/lfy/famille/bafa-bafd>

#### *Mairie de Roanne*

---

Si vous résidez à Roanne uniquement, la Mairie peut vous aider dans le financement du BAFA. Renseignez-vous directement au Bureau Information Jeunesse de Roanne au 04 77 72 70 63 pour connaître les conditions d'attribution.

## Je réside en Haute-Savoie

#### *CAF de la Haute-Savoie*

---

L'imprimé vous sera envoyé par l'AFOCAL avec votre attestation d'inscription et le montant déduit du coût de la session si vous retournez le document avant le début de la session.

**BAFA / formation générale = 200 €**

**BAFD / formation générale = 250 €**

**BAFD / perfectionnement = 250 €**

→ <https://www.caf.fr/allocataires/actualites/2017/profitez-de-l-ete-pour-passer-le-bafa>

#### *Conseil Départemental de la Haute-Savoie*

---

Conditions d'attribution :

- Etre sans revenu ou avoir un revenu inférieur ou égal au SMIC.

**BAFA / approfondissement = 250 €**

**BAFD / perfectionnement = 250 €**

Retirer le dossier auprès du service Sport, Tourisme et Politique Montagne du Conseil Départemental.

L'aide vous sera versée après la session.

→ <https://www.hautesavoie.fr/aides-et-subventions>

#### *MSA de la Haute-Savoie*

---

Participation forfaitaire, se renseigner auprès de sa MSA

→ <http://www.msaalpesdunord.fr/lfy/famille/bafa-bafd>

## Je réside en Saône-et-Loire

#### *Conseil Général de la Saône-et-Loire*

---

Conditions d'attribution :

- Etre âgé de -de 25 ans

**BAFA / approfondissement = 90 €**

**BAFD / formation générale = 150 €**

Imprimé envoyé par l'Afocal avec l'attestation d'inscription. L'aide est déduite du coût de la session si l'imprimé est renvoyé à l'Afocal avant le début de la session.

#### *MSA de la Saône-et-Loire*

---

Participation forfaitaire, se renseigner auprès de sa MSA

→ <http://www.msa-bourgogne.fr/lfy/bafa-bafd>

## Je réside en Savoie

#### *CAF de la Savoie*

---

Conditions d'attribution :

- Etre âgé de -25 ans (sauf régimes MSA, SNCF, RATP, EDF) dont le QF ≤ 964 €
- Allocataires de la CAF qui bénéficient de prestations familiales pour un ou plusieurs enfants à charge et dont le QF ≤ 964 €

**BAFA / formation générale = 350 €**

**BAFD / formation générale = 350 €**

Retirer le dossier auprès de la CAF et le renvoyer à la CAF dès l'inscription et avant la fin de la session de formation générale.

L'aide est versée directement au stagiaire dès réception du dossier accompagné de l'attestation de présence.

#### *MSA de la Savoie*

---

Participation forfaitaire, se renseigner auprès de sa MSA

→ <http://www.msaalpesdunord.fr/lfy/famille/bafa-bafd>

## Je réside en Isère

#### *MSA de l'Isère*

---

Participation forfaitaire, se renseigner auprès de sa MSA

→ <http://www.msaalpesdunord.fr/lfy/famille/bafa-bafd>

## Je réside dans le Rhône

Participation forfaitaire, se renseigner auprès de la MSA

→ <http://www.msa01-69.fr/lfy/famille/bafa-bafd>

## Je réside dans la Drôme

**BAFA / formation générale** = 250€

Conditions d'attribution : Etre allocataire, avoir un QF≤730 et ne pas avoir obtenu la totalité du financement par d'autres financeurs. Le dossier est à retirer par le stagiaire auprès de la CAF de la Drôme et à retourner 3 semaines avant le début de la session pour un remboursement de la CAF.

**BAFA / approfondissement** = 200 € en plus de la bourse nationale (majoration de 25 euros pour le thème « accueillir des enfants en situation de handicaps ». Le montant de la bourse sera déduit directement du coût.

Participation forfaitaire, se renseigner auprès de sa MSA

→ <http://www.msa-ardeche-drome-loire.fr/lfy/famille/bafa-bafd>

## Je réside en Ardèche

Participation forfaitaire, se renseigner auprès de sa MSA

→ <http://www.msa-ardeche-drome-loire.fr/lfy/famille/bafa-bafd>

## Je réside en Haute-Loire

### *Conseil Départemental*

---

Conditions d'attribution :

- Avoir -de 25 ans

**BAFA / formation générale = 42 €**

**BAFA / approfondissement = 42 €**

L'aide est déduite du coût de la formation.

### *MSA de la Haute-Loire*

---

Participation forfaitaire, se renseigner auprès de sa MSA

→ <http://www.msa-auvergne.fr/lfy/formulaires-action-sociale-msa-auvergne>

### *D.D.C.S. de la Haute-Loire*

---

**BAFA / formation générale = 90 €**

Conditions d'attribution : Etre âgé de 21 ans maximum, être lycéen ou étudiant boursier, être non imposable. Le dossier est à retirer auprès de la D.D.C.S. (retour du dossier 1 mois avant le début de la session). La bourse n'est pas versée au candidat mais à l'organisme de formation.